

Réunion du Comité d'experts des ADS

du 19/03/2002

Contexte :

Avec plusieurs années d'actions en partenariat avec la DRAC et la Direction de la Culture Régional, le projet de Parc a accumulé un certain nombre de matériaux ethnographiques et déjà valorisé une partie de ces éléments dans différents domaines : patrimoine maritime, savoir-faire lié au travail des sauniers, navigation de plaisance en étangs, charpenterie de marine...

Ce travail a permis d'engager des partenariats avec des acteurs locaux et de proposer des productions diverses (pièces de théâtre, plaquettes, espace « muséal », Carnets du Parc, exposition...).

La signature d'une convention de développement culturel avec les services de la DRAC LR d'une part , la Direction de la culture Régionale d'autre part et le recrutement d'une chargée de mission, l'année 2003 devrait permettre de dynamiser ce domaine du champ culturel, d'où le projet de constituer des « archives sensibles du territoire ».

Objectifs et début de définition du concept :

Constituer un inventaire des richesses du patrimoine humain, vécu du territoire du projet de Parc, « archives sensibles » témoignant de l'évolution du territoire au cours du siècle, en complément des archives écrites déjà existantes, sous la forme de témoignages filmés, photos de famille, etc.

Ce « fonds documentaire » serait accessible à tous sur Internet et dans des lieux ouverts au public comme les bibliothèques, les médiathèques, le GARAE, les mairies, et dans un Lieu Ressources à créer au siège du projet de Parc.

Il s'agit de mettre en place une véritable politique de recueil des savoir-faire locaux et des paroles vives, capables d'exprimer les différentes facettes de l'identité de l'Aude : le vent, la vigne, la langue, la pêche, les salines, la poterie, la garrigue, l'olivier, l'industrialisation, le miel, le rugby, le canal du midi, la chasse, le cochon, la guerre

Autant d'éléments constitutifs du patrimoine local qui font vivre et vibrer la population et qui méritent d'être valorisés.

La valorisation à court ou moyen terme de ces matériaux reste un objectif prioritaire :

- Valoriser le patrimoine et les potentiels existants en s'appuyant sur les traditions et les ressources pour montrer que le Parc est lieu de développement et de vie
- Préserver, archiver, créer du sens, du lien, faire découvrir le patrimoine, le mettre en valeur et l'ancrer dans la modernité.

Il est intéressant de s'appuyer sur une culture vivante, vécue, ancrée dans le territoire, pour toucher un public non habitué à s'intéresser à la culture.

Les savoir-faire traditionnels deviennent alors un chemin d'aventure moderne, artistique et culturelle tout en se situant au cœur du débat contemporain : le vent pose la question des énergies renouvelables, la viticulture traverse une crise, etc.

Discussion :

La question de la démarche a été soulevée : s'agit-il d'une démarche ethnologique ou journalistique ?

Il a été proposé de faire le bilan des fonds photographiques et des films existants qui trouveraient leur place dans ces archives, et de s'appuyer sur les travaux ethnologiques déjà effectués (Luc Bazin, Jean-Pierre Destang, Bernard Vigne, CPIE, Conservatoire du littoral, etc).

Il serait intéressant que le projet de Parc devienne un Observatoire de l'évolution des paysages et de l'architecture. Cela permettrait d'apporter une dimension nouvelle à l'inventaire classique en mettant en valeur les savoir-faire et les savoir-habiter tout en servant à la sensibilisation des publics et à la formation des artisans.

Ce travail de collecte audiovisuelle permettrait de mieux cerner l'identité d'un territoire dit exceptionnel (puisqu'il justifie la création d'un PNR) mais néanmoins très diversifié (étangs du Narbonnais, Corbières maritimes, Plaine et Massif de Fontfroide, Massif de la Clape et

Plaine Narbonnaise). Cette approche territoriale du patrimoine et du fait culturel répond au besoin de retrouver une cohérence du territoire et au besoin de transmission de la parole et de la connaissance.

Trois chantiers ont été distingués :

- Valorisation des archives déjà constituées : collecte d'informations sur l'existant (Les Nauticards, la Marie-Thérèse, etc).
- Constitution d'archives : collecte de témoignages à effectuer, en complément de l'existant, sous forme d'entretiens audiovisuels qui constitueraient un prolongement et une valorisation des enquêtes ethnographiques existantes
- Finalité : valorisation, conservation, diffusion des archives ce qui implique également gestion (Création d'un centre de Ressources, mise en réseau, campagnes de numérisation des images dans le cadre des « portails territoriaux culturels »)

La question de la possibilité et des conditions d'intervention d'artistes contemporains, de toute discipline, a été évoquée :

- proposition d'un jumelage avec les Ateliers Varan, école créée par Jean Rouch, qui forme des documentaristes
- possibilité de résidences d'artistes selon un Cahier des Charges à définir (photographes, écrivains, musiciens, etc)

Si la démarche doit être portée par des professionnels (de l'ethnologie, de l'image, des archives, du documentaire), il est possible de mettre en place des « ateliers du patrimoine » avec des amateurs dans le cadre du dispositif « Cinéville » ou dans le cadre du Contrat de ville (par exemple, atelier photo avec des adolescents). Les 2 démarches ne s'excluent pas mais l'une est prioritaire pour mener à bien ce chantier tel qu'il est conçu : le recours à une équipe de professionnels (pour les interviews, l'archivage, le montage, etc).

La thématique proposée pour 2003 est l'eau, le Bassin Versant délimitant et justifiant l'existence du territoire de préfiguration du Parc, ce qui permet d'aborder différentes thématiques : la pêche, la navigation de plaisance, l'archéologie sous-marine, le canal du midi, le gibier d'eau, l'ornithologie, etc.

Il est nécessaire de constituer un Comité Scientifique pour définir plus précisément les méthodes de travail. En plus des personnes présentes, il est proposé d'associer les archives départementales, le CPIE, le sous-préfet, Luc Bazin, Médiathèque de Narbonne, Jean Varela... (liste non exhaustive, à constituer au fur et à mesure).

Calendrier proposé :

- Constitution d'un groupe de réflexion : liste ci-jointe (n'hésitez pas à m'indiquer les personnes qui pourraient être intéressées), en associant les habitants du territoire qui le souhaitent
- Constitution du Comité Scientifique (lors de la prochaine réunion)
- Une réunion tous les 3 mois pour définir le concept et l'action « Archives sensibles du territoire » du projet de Parc au domaine de Montplaisir à Narbonne, siège du projet de Parc.
- Parrainage suggéré : Pierre Sansot et Jean Rouch.

Méthode proposée :

- Définition d'un axe de travail : le territoire du projet de Parc, territoire réel, historique, géographique, vécu, rêvé
- Définition d'un cahier des charges, en fonction, entre autre, de la réflexion à mener sur le classement et l'archivage, en tenant au maximum compte de tous les points de vue...
- Contenus proposés, la 1^{ère} année :
 - 30 % : savoir-faire, en s'appuyant sur les études déjà réalisées (en particulier le savoir-faire maritime). Choix d'un thème fédérateur pour la première année : l'eau, qui justifie la création d'un Parc sur ce territoire
 - 30 % : transmission de connaissances (archéologie, patrimoine, histoire, architecture, nature,..), « visites guidées » grandeur nature, ce qui permettra de concerner toutes les communes du projet de Parc, y compris celles qui ne sont pas concernées par le thème de l'eau
 - 30 % : lecture de paysages, du plus technique au plus poétique en vue de constituer un Observatoire de l'évolution du paysage, ce qui permettra de concerner toutes les communes du projet de Parc, ce qui permettra de concerner toutes les communes du projet de Parc
 - 10 % aléatoire

Constat : la plupart de ces entretiens se passeront en extérieur

- Choix du (ou des) cameraman(s) : option d'une caméra non statique, la 1^{ère} année pour donner à voir le paysage.
- Une maison de production Narbonnaise, Sprint Vidéo Production, a été contactée et sera présente à la prochaine réunion. Cette société a produit, entre autre, « L'enfer retrouvé »,

documentaire sur le retable de la cathédrale de Narbonne et « Les quatre saisons du Carroux ».

- Parallèlement, commencer une campagne de numérisation des fonds existants (Fonds Lepage, Nauticards, Marie Thérèse) et des photographies du territoire à exhumer des greniers (participation active des habitants)
- Formats et produits finis, à définir, par exemple :
 - Banque de données, séquences *derushées* (CD Rom, Internet)
 - Texte dactylographié des séquences, pour donner accès au contenu par écrit (CD Rom, Internet)
 - Séquences montées de 5 à 7 minutes : plusieurs séquences avec la même personnes sont à envisager (CD Rom Internet, Télévision de la ville de Narbonne en projet, projection dans les villages du territoire l'été)
 - Un documentaire annuel de 26 ou 52 minutes, à diffuser sur une chaîne nationale et/ou en K7 vidéo
 - illustrations musicales : commande à des musiciens, en particulier des musiciens occitans
 - Autre produit, fruit d'une résidence d'étudiant réalisateur
 - Autre produit, fruit d'une résidence d'artiste (écrivain, musicien, photographe, autre à discuter)
- Choix des interviewers, une dizaine, liste à valider et compléter (Christian Jaquelin, Luc Bazin, Marion Thiba, François Marty, Jean Pierre Besombes. .)
- Méthode de classement et d'archivage des séquences : propositions à faire par le GARAE

Rôle du Syndicat Mixte

- Coordonner l'action
- Montage des dossiers et recherche de financements
- Trouver les personnes ressources du territoire
- Suivi des recherches en cours
- Mise en place et gestion des archives en partenariat

Rôle du Comité de Pilotage

- Associer les habitants du projet de Parc
- Associer des acteurs intéressés
- Faire des propositions ancrées dans le territoire

Rôle du Comité Scientifique

- Déterminer le Cahier des Charges
- Garantir la qualité du travail de collectage
- Choisir une méthode de classement et d'archivage
- Réfléchir à la création d'un Fonds Documentaire du projet de Parc
- Valider les intervenants et les contenus

Partenaires

- Drac LR
- Direction de la culture régionale
- GARAE
- Conseil Général de l'Aude (dans l'avenir)
- Groupe Salins
- CPIE des Pays narbonnais

Ordre du jour de la prochaine réunion du 14/06/2002 :

Réaction aux propositions formulées

La question du classement et de l'archivage par Jean Pierre Piniès

Début d'élaboration du cahier des charges

Définition d'une méthode de travail entre les intervenants (Questions posées /Témoignages recueillis / Caméra) et entre les techniques (écrit / oral/ image)

Début de prévision de budget

Questions diverses